

Ecosse , soit pour y rester cachés , soit pour y exciter de nouveaux troubles. La résolution a été prise en attendant de faire croiser constamment une Frégate de vingt canons & deux Chaloupes armées sur la côte d'Ecosse , afin d'y veiller sur les Bâtimens qui y arrivent des Pays étrangers , à bord desquels pourroient se trouver des personnes suspectes de mauvaises intentions.

IV. Divers moyens ont été proposés depuis peu au Gouvernement , pour encourager & étendre le Commerce de la Grande-Bretagne , & pour diminuer les taxes & les impôts. Comme ces moyens ne peuvent être effectués que dans le tems de l'Assemblée du Parlement , on ne doute pas qu'ils seront mis sur le tapis à la future séance de cette assemblée. La présente ne se termine pas encore. On n'y traite guères que des affaires de la Nation , qui n'intéressent pas l'étranger.

V. La Cour a appris avec beaucoup de mécontentement , que les Corsaires de *Tetuan* & de *Tanger* , nonobstant la paix conclüe avec l'Angleterre & l'Empereur de Maroc , n'avoient pas laissé d'insulter depuis peu le Pavillon Britannique , & même de s'emparer de quelques Bâtimens des sujets de ce Royaume , sous le prétexte ordinaire que la chicane leur fournit touchant la validité des Passeports. Le Gouvernement a envoyé ordre à Mr. Pettigrew , Consul dans ce Pays-là , d'y faire les représentations les plus sérieuses sur cette façon d'agir , d'exiger une satisfaction authentique de cette infraction , & de déclarer , que si de la part de *Maroc* on n'apporte pas plus d'attention à remplir les engagements du Traité , & à contenir les Corsaires de *Tetuan* & de *Tanger* dans de justes bornes , la Couronne Britannique ne pourra se dispenser d'user de représailles.